

La Validation des acquis de l'expérience (VAE) en Bretagne

Tableau de bord

n°3

Données brutes au 31 décembre 2013

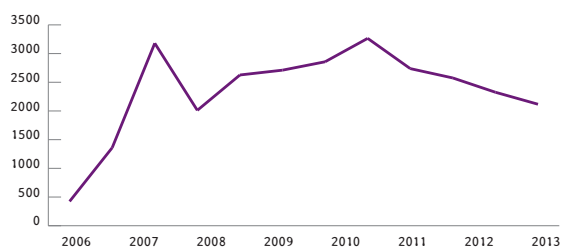
En 2013, le nombre de candidats à la VAE (Validation des acquis de l'expérience) continue de diminuer en Bretagne, comme au niveau national, poursuivant la tendance initiée en 2010. Ainsi, en 2013, la Bretagne compte un peu plus de 2 100 passages devant un jury VAE.

Devenu premier certificateur breton en 2012 devant le Ministère de la Jeunesse, des sports et de la cohésion sociale, le Ministère de l'Éducation nationale compte encore cette année le nombre de passages devant jury le plus important.

En 2013, le nombre de candidats VAE continue de diminuer

En 2013, plus de 2 100 candidats se sont présentés devant un jury VAE en Bretagne, soit une diminution de 9% par rapport à l'année passée. Cette baisse s'inscrit dans la tendance enregistrée depuis 2010 au niveau national et régional. Depuis 2002, année de lancement du dispositif VAE, plus de 28 000 personnes se sont présentées devant un jury VAE en Bretagne.

Nombre de candidats VAE entre 2006 et 2013

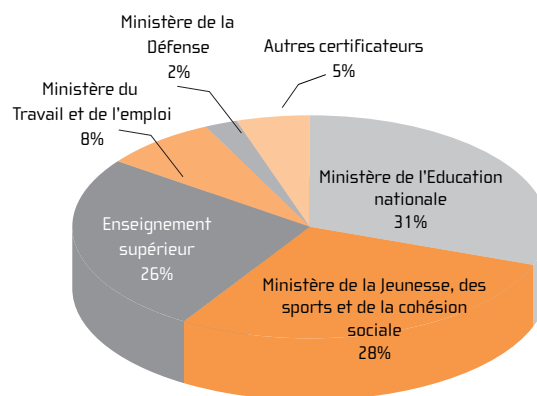


L'Éducation nationale,
premier certificateur
breton
avec
650 passages
devant jury en 2013

2 certificateurs concentrent plus de 6 candidatures VAE sur 10

Une quinzaine de certificateurs a assuré l'organisation des jurys VAE en 2013. Le Ministère de l'Éducation nationale (31%) et celui de la Jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (28%) concentrent à eux deux près de 60% des passages devant jury.

Par rapport à 2012, ce taux est resté stable. La part de l'enseignement supérieur (universités et grandes écoles) demeure également au même niveau, regroupant un quart des passages devant jury.

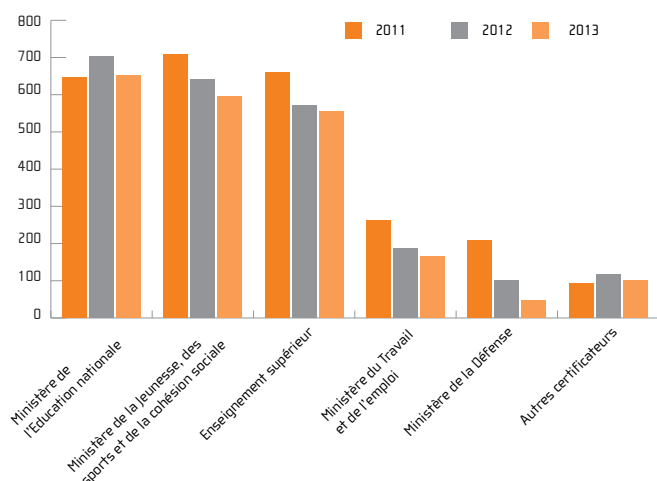


Outre les autorités académiques (Rectorat, DRJSCS, DRAAF, DRAC, DIRM-NAMO, Ministère du Travail et de l'emploi...), le réseau des certificateurs comprend les représentants de l'enseignement supérieur au travers des quatre universités bretonnes (universités Rennes 1 et 2, UBO et UBS), le réseau des chambres consulaires (chambres de commerce), les grandes écoles (dont l'EHESP, Agrocampus, ESLI, TELECOM Bretagne...) et les organismes validant des certifications de branche (Centre canin de Cast...).

Le Ministère de l'Éducation nationale, premier certificateur breton

Après une augmentation continue des passages devant jurys lors des trois dernières années, le Ministère de l'Éducation nationale enregistre en 2013 une baisse des effectifs de 9%. Néanmoins avec 650 candidats en jury VAE, il reste le premier certificateur breton devant le Ministère de la Jeunesse, des sports et de la cohésion sociale et l'enseignement supérieur (universités et grandes écoles).

Evolution du nombre de passages devant jury par certificateur

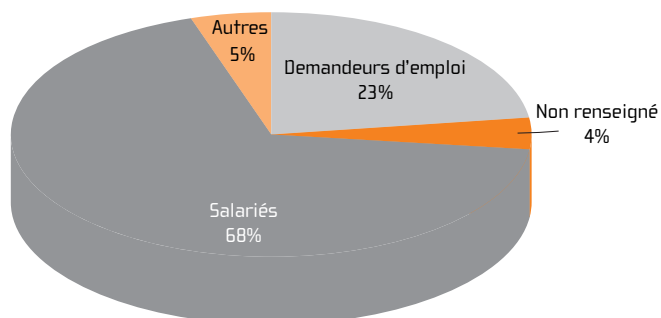


En 2013, la quasi-totalité des certificateurs a connu une baisse du nombre de passages devant un jury VAE. Jusqu'ici préservé par cette diminution d'effectifs, le Ministère de l'Éducation nationale a, cette année, été confronté à ce phénomène.

Deuxième certificateur, le Ministère de la Jeunesse, des sports et de la cohésion sociale enregistre pour sa part, une diminution sur les 3 dernières années. Entre 2012 et 2013, celle-ci est de 7%. Sur cette dernière année, seuls l'EHESP, l'université de Rennes 2 et le Centre canin de Cast ont vu leur nombre de candidats augmenter.

Près de 7 candidats sur 10 sont salariés à l'entrée dans le dispositif

En 2013, comme pour les années précédentes, près de 7 candidats sur 10 étaient salariés à l'entrée du dispositif. Les demandeurs d'emploi représentent quant à eux 23% des candidats. Toutefois, ce constat diffère selon les certificateurs. Ainsi, les demandeurs d'emploi sont plus présents pour les certifications du Ministère du Travail alors qu'à l'inverse pour les deux principaux certificateurs, les ministères de l'Éducation nationale et celui de la Jeunesse, des sports et de la cohésion sociale, la majorité des candidats sont salariés à l'entrée du dispositif.



Un dispositif plutôt féminin

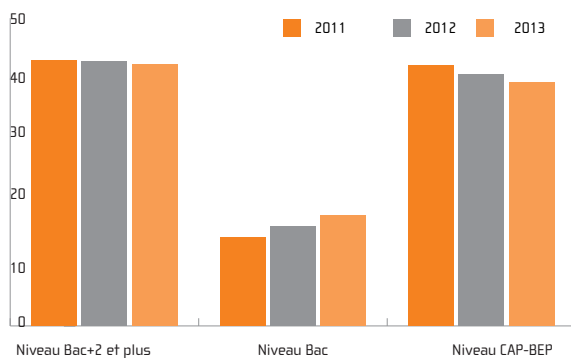
Les femmes représentent près de deux tiers des candidats à la VAE, taux équivalent aux dernières années. Toutefois, il est à mettre en relation avec les diplômes préparés. Ainsi, les certifications du Ministère de la Jeunesse, des sports et de la cohésion sociale, en lien principalement avec les diplômes du sanitaire et social, regroupent plus de 90% de femmes. Pour le Ministère de l'Éducation nationale, ce taux est identique à la moyenne régionale (65%). À l'inverse, pour les certifications délivrées par le Ministère de l'Agriculture ou encore par celui de la Mer, les hommes sont plus nombreux que les femmes.

Tableau de bord

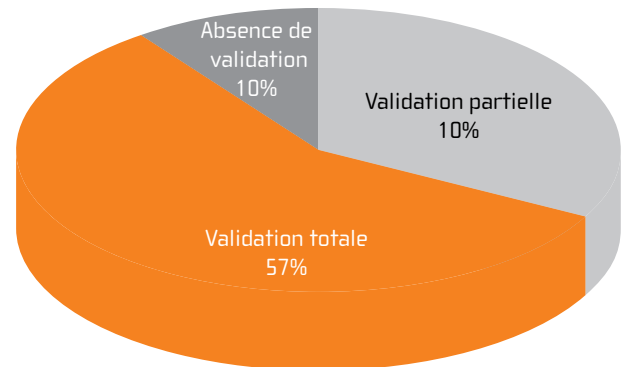
4 candidats sur 10 ont un niveau de formation supérieur au Bac

Les résultats de l'année 2012 confirment ceux de 2011 sur le niveau de formation des candidats à l'entrée du dispositif. En effet, les niveaux de formation supérieurs au Bac regroupent désormais 40% des candidats et dépassent ceux de niveau CAP-BEP (38% de candidats). Cette évolution est due notamment à la baisse du nombre de candidats de la DRJSCS.

Niveau de formation des candidats à l'entrée du dispositif



Près de 6 candidats sur 10 ont obtenu leur diplôme en 2013



Sur les 2 117 candidats qui se sont présentés devant un jury en 2013 :

- 58% ont obtenu leur diplôme (VAE totale),
- les validations partielles concernent 33% des candidats,
- 10% des candidats n'ont obtenu aucune validation, soit environ 200 personnes.

En 2013, 1 170 personnes ont donc obtenu une validation totale lors de leur passage devant un jury VAE. Le taux d'obtention de 58% est variable selon les certifications visées. Ainsi, comme en 2012, parmi les certificateurs les plus importants, les ministères de la Défense et celui du Travail présentent les taux de validation totale les plus importants (respectivement 87% et 83%). Le taux de validation totale (70%) pour les certifications du Ministère de l'Éducation Nationale est, pour sa part, légèrement supérieur à la moyenne régionale. Enfin, l'obtention du diplôme lors d'un passage en jury VAE est moindre pour les candidats qui relèvent des certifications de l'EHESP (23%), du Ministère de la Mer (41%) ou de la Jeunesse des sports et de la cohésion sociale (42%).

En savoir plus

"Les parcours en VAE" : www.gref-bretagne.com

"La VAE en 2010 dans les ministères certificateurs"

www.travail-emploi.gouv.fr

"La VAE à travers les régions"

www.intercariforef.org

Les taux d'obtention présentent des écarts relativement importants par certificateur. Toutefois, ces données sont à relativiser en fonction du profil des personnes, de la nature des diplômes préparés et au regard des logiques et stratégies de parcours de formation mises en œuvre par les candidats. Par exemple, pour certains titres, une validation partielle (c'est-à-dire l'obtention d'une partie des modules d'un diplôme) permet au candidat, par la suite, de s'exonérer des concours d'entrée et d'accéder directement à une formation professionnelle qualifiante dans le cadre de la formation professionnelle continue.

Méthodologie

Les données présentées dans ce document concernent les informations brutes communiquées par les certificateurs VAE en fin de chaque semestre, par l'intermédiaire d'un questionnaire Web mis à disposition par le GREF Bretagne.

Pour les principaux indicateurs, un redressement est opéré afin de conserver un périmètre constant par rapport à l'année précédente, à l'exception des informations relatives aux résultats de jurys et aux profils des personnes en démarche VAE.

Sigles et réseaux de certificateurs

Liste des structures ayant répondu au questionnaire 2013

AUTORITÉS ACADÉMIQUES ET MINISTÈRES

Ministère du Travail

DRAAF	Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
DRAC	Direction régionale des affaires culturelles
DRJSCS	Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale
DIRM-NAMO	Direction interrégionale de la mer Nord atlantique-manche ouest

Ministère de la Défense

Rectorat d'Académie

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

CNAM	Conservatoire national des arts et métiers
UBO	Université de Bretagne occidentale
UBS	Université de Bretagne sud
Université Rennes 1	
Université Rennes 2	

GRANDES ÉCOLES

Agrocampus	
EHESP	École des hautes études en santé publique
ENSAI	École nationale de la statistique et de l'analyse de l'information
ESC	École supérieure de commerce
ESLI	École supérieure de logistique industrielle
Telecom Bretagne	
ENSCR	Ecole nationale supérieure de chimie de Rennes

RÉSEAU CONSULAIRE

Chambres de commerce et d'industrie (Côtes d'Armor, Brest)

AUTRES

Centre canin de Cast

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Hervé GREUGNY

RESPONSABLE DE PUBLICATION

Christine LEVESQUE

RÉDACTEUR

Julien FERNAND

CHARGÉE DE PUBLICATION

Nathalie MOULIN

GREF Bretagne

Mission Observatoire emploi-formation
Technopole Atalante Champeaux
91, rue de Saint-Brieuc

CS 64347
35043 RENNES CEDEX

Tél. 02 99 54 79 00
Fax 02 99 54 00 00

Email : observatoire@gref-bretagne.com
www.gref-bretagne.com